



L'ŒUVRE D'ART AU FIL DES MOTS au collège

La production écrite attendue conjugue deux expressions artistiques, l'art et l'écriture d'imagination.

« L'œuvre d'art au fil des mots » invite à entrer dans l'œuvre et à exprimer dans un récit ce qui se donne à voir au premier regard, ses impressions, ses émotions. Les élèves donneront libre cours à leur imagination et au pouvoir des mots, à partir d'un tableau ou une œuvre d'art de leur choix. Ils joindront à leur texte les références et le scan de l'œuvre choisie.

L'ŒUVRE D'ART AU FIL DES MOTS au lycée et en post-bac

La production écrite attendue invite à composer une ekphrasis. L'ekphrasis désigne une pratique littéraire : la description détaillée, au sein d'un texte, d'une œuvre d'art. Il s'agira donc de décrire une œuvre d'art de votre choix, dans un style littéraire, en s'y incluant, et d'insérer la description dans un récit de votre invention. La production ne se réduit en aucun cas à une analyse technique de l'œuvre choisie.

POÉSIE au collège, au lycée et en postbac

Le Prix de poésie consiste à écrire un poème authentique. La création est libre sous la conduite des professeurs. Il n'y a pas de thème imposé. Le poème doit contenir dans une page et doit être dactylographié.

PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE au collège, au lycée et en postbac

Écrire en quatre pages maximum une nouvelle sur le thème de son choix. Donner un titre à la nouvelle. Tous les registres sont acceptés (fantastique, épistolaire, historique, réaliste...). Les textes seront dactylographiés.

Les lauréats nationaux seront reçus dans le cadre d'une cérémonie solennelle à Paris. Les Prix nationaux sont récompensés par des livres et des chèques cadeaux. Des diplômes sont décernés à tous les lauréats. Le palmarès national et un florilège des productions primées seront mis en ligne sur le site de l'AMOPA. Les demandes de renseignements complémentaires sont à adresser à amopa.courriel@orange.fr

Le règlement des concours est consultable à partir du QRcode ci-contre ou sur le site national.

Date limite de réception des copies
à la section de l'AMOPA 21 :

vendredi 12 février 2027



**AMOPA 21 - Madame la responsable du
concours « Plaisir d'écrire »**
47 rue Henri Laurain 21000 DIJON
E-mail : amopa21.chp@gmail.com

